

## **Mandat du ‘groupe de travail Financement’ du Plan de Convergence de la COMIFAC**

*Agenda prévisionnel des activités pour la période 2005/2006*

### **I) POURQUOI UN GROUPE DE TRAVAIL FINANCEMENT - CONSTATS/RECOMMANDATIONS**

Les termes de référence de la facilitation française du PFBC, adoptés à Brazzaville, valident le principe de mettre en place un groupe de travail régional sur le financement du Plan de Convergence de la COMIFAC. Dans les termes de référence de la facilitation française du PFBC, il est question de travailler selon les trois axes prioritaires suivants :

- **élaboration d'une matrice des financements acquis** (et/ou en cours d'instruction) aussi bien au niveau national que régional pour avoir une vision plus claire des besoins réels de financements supplémentaires pour le Plan de Convergence ;
- **identification plus précise des responsabilités, des modalités d'exécution et du rôle des différents acteurs pour la mise en œuvre effective du plan de convergence** afin d'être en mesure de chiffrer plus clairement les affectations réelles des financements recherchés pour conduire les différentes activités du plan de convergence ;
- **inventaire descriptif détaillé des différents mécanismes de financement mobilisables** pour assurer la mise en œuvre efficace des différents axes stratégiques du Plan de Convergence de la COMIFAC ;

Le choix de ces axes de travail reposait principalement sur les constats suivants :

- **Inadéquation des ressources financières actuellement mobilisées par rapport aux besoins identifiés pour mettre en œuvre l'intégralité du Plan de Convergence.** Au delà de ce postulat, il revient donc au groupe de travail d'aider la COMIFAC à se doter d'un instrument de suivi des financements acquis (tableau de bord) et à chiffrer plus précisément les gaps réels de financement pour les différents axes stratégiques du Plan de Convergence. Ces éléments sont indispensables pour renforcer la crédibilité de la COMIFAC auprès de ses partenaires lors de ses prochaines requêtes de financement, quelque soit l'instrument financier sollicité.
- **Pérennité des actions souvent limitées par les cycles des projets classiques.** Le financement durable d'un programme comme le Plan de Convergence résulte nécessairement de la mise en œuvre combinée d'un ensemble d'instruments. Il est donc pertinent aujourd'hui de rechercher la diversification des sources et des types de financement en privilégiant des mécanismes novateurs. Cette stratégie exige impérativement d'identifier toutes les possibilités existantes et de prendre en compte les spécificités des différents mécanismes lors de la formulation des requêtes. Dans cette perspective, il est indispensable d'avoir les idées claires sur les modalités de mise en œuvre du plan de convergence pour proposer systématiquement des ‘affectations éligibles’ aux différents mécanismes qui seront sollicités par la COMIFAC.
- **Insuffisance de l'expertise sur les mécanismes novateurs disponibles.** L'obtention de ressources pour la mise en œuvre du plan de convergence exige une expertise spécifique pour bien comprendre les modalités (et les contraintes), souvent très complexes, des différents mécanismes de financement potentiellement mobilisables pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale. Le groupe de travail doit donc contribuer à mobiliser cette expertise avec le souci constant de la transférer tout au long du processus aux partenaires africains des pays de la COMIFAC.

A partir de ces différents constats, la facilitation française propose de prendre en compte les recommandations suivantes pour structurer les activités du "groupe de travail financement" et d'accompagner la COMIFAC dans l'élaboration d'une véritable stratégie de mobilisation de ressources, attractive pour tous les partenaires potentiels du PFBC :

- Baser systématiquement les travaux du groupe sur une analyse claire des besoins de financement, des méthodes retenues pour la mise en œuvre des activités et de la nature des mécanismes de financement mobilisés ;
- Avoir le « réflexe » du financement durable dans la conception des programmes et/ou requêtes ;
- Veiller à la démonstration tangible, par les gouvernements de la sous-région, de leur engagement préalable, par l'allocation effective de ressources financières et humaines ;
- Diversifier les sources de financement pour garantir la durabilité des activités de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo ;
- Renforcer les connaissances et les capacités des acteurs de la sous-région sur tous les "mécanismes de financement" susceptibles d'être mobilisés en Afrique Centrale pour le secteur forêt - environnement ;
- Développer une stratégie de financement durable du plan de convergence de la COMIFAC :
  - tenant compte des priorités nationales et régionales (hiérarchisation des priorités) ;
  - basée sur une analyse participative des ressources déjà existantes et une vision partagée des moyens supplémentaires à mobiliser («matrice de financement» / « plans d'affaires » / « consensus sur le rôle des différents acteurs » / « modalités de mise en œuvre transparentes »... ) ;
  - associant des mécanismes spécifiques aux différents besoins financiers identifiés ;
- Veiller à la promotion d'un environnement institutionnel et juridique incitatif à l'investissement privé dans le secteur forêt – environnement pour favoriser l'aménagement durable des forêts (*réflexion sur les mécanismes de garantie pour promouvoir l'aménagement forestier et l'investissement dans la transformation locale des bois tropicaux*) et pour accroître "la gamme" des acteurs potentiellement mobilisables pour financer les activités du Plan de Convergence ;
- Assurer le suivi/évaluation continu de l'efficacité et de l'impact des mécanismes effectivement mis en place pour financer certaines activités du Plan de Convergence afin d'être capable d'adapter les procédures (et la stratégie de mobilisation de ressources) aux résultats obtenus ;
- Mener les efforts de mobilisation de fonds de manière continue, en ne négligeant aucun mécanisme de financement, et avec le souci constant de permettre aux contributeurs d'avoir la visibilité "appropriée" à la nature des ressources qu'ils affectent au Plan de Convergence ;
- Inscrire la réflexion du groupe de travail sur les mécanismes de financement du Plan de Convergence de la COMIFAC dans les débats actuels plus globaux sur l'harmonisation de l'aide au développement ;
- Inscrire les activités du groupe de travail dans l'agenda de la Présidence Britannique du G8 qui prévoit d'avancer dans une réflexion sur les "mécanismes innovants de financement" de l'aide au développement tout au long de l'année 2005 ;
- Mobiliser la facilitation française pour porter les résultats de ce groupe de travail auprès : (i) des membres du PFBC, (ii) de nouveaux partenaires potentiels et (iii) des instances de décisions susceptibles de promouvoir l'éligibilité du secteur forêt - environnement à de nouveaux "mécanismes de financement" (NEPAD, Commission Européenne, G8... ) ;

## II ) LES ACTIVITES PRIORITAIRES DU « GROUPE DE TRAVAIL FINANCEMENT »

A la vue des constats et recommandations formulées, la facilitation française propose de structurer les interventions du groupe de travail autour des trois grands types d'interventions :

- **Un travail spécifique sur les besoins de financement du Plan de Convergence** avec des soutiens à la COMIFAC centrés sur les activités suivantes :
  - Un appui au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC pour l'élaboration d'un tableau de bord opérationnel du Plan de Convergence Sous Régional ;
  - Un appui méthodologique à la COMIFAC pour clarifier les modalités de mise en œuvre et le rôle des acteurs pour l'exécution effective des différents axes stratégiques du Plan de Convergence et, par conséquent, mieux évaluer les gaps de financement ;
- **Valorisation et adaptation au cas de la conservation et de la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale** des guides et des outils méthodologiques déjà disponibles sur les différents mécanismes potentiellement mobilisables pour le financement des axes stratégiques du Plan de Convergence ;
- **Compte rendu régulier des résultats du groupe de travail auprès des membres du PFBC et de nouveaux partenaires potentiels** désireux de contribuer aux activités de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale ;

### 1. Travaux spécifiques sur les besoins de financement du Plan de Convergence ;

#### 1.1. Contribution à l'élaboration d'un tableau de bord du Plan de Convergence COMIFAC ;

Sur ce point précis, il conviendra d'entreprendre, en liaison étroite avec le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, les démarches suivantes :

- **Valoriser les acquis des travaux de la facilitation américaine** dans l'élaboration d'une matrice des financements et "faire le bilan" des difficultés rencontrées par les Etats Unis pour réaliser cet exercice au cours de la période 2003-2004 ;
- **Solliciter les Etats pour qu'ils fournissent les éléments de base utilisés pour l'estimation du coût du Plan de Convergence** de la COMIFAC au début de l'année 2004 ;
- **Solliciter les groupes de coordination des bailleurs existant dans chaque pays** pour qu'ils élaborent une matrice nationale des financements acquis (ou en cours d'instruction avancée) reposant sur les axes stratégiques du plan de convergence de la COMIFAC ;
- **Solliciter les représentants des partenaires techniques et financiers du PFBC** pour qu'ils élaborent une matrice des financements des programmes régionaux acquis (ou en cours d'instruction avancée) reposant sur les axes stratégiques du Plan de Convergence ;
- **Solliciter individuellement les partenaires techniques et financiers** pour qu'ils fournissent, dans la mesure du possible, leurs documents de projets et les éléments de programmation de leurs appuis pour la période 2005/2007, afin que le groupe de travail élabore, avec le soutien de la facilitation française, une matrice des financements déjà accordés au secteur forêt environnement en Afrique Centrale en ventilant les éléments le mieux possible selon les axes stratégiques du Plan de Convergence de la COMIFAC ;
- **Elaborer avec la COMIFAC, à partir de l'ensemble des éléments récoltés, un tableau de bord financier** aussi clair que possible présentant les ressources disponibles à court terme (échéance 2005/2007) pour le financement du Plan de Convergence Sous Régional ;

Pour obtenir l'ensemble de ces données, il conviendra de valoriser les travaux des groupes de coordination bailleurs déjà réalisés, à l'instar de la RD Congo, qui dispose déjà d'une matrice des financements bilatéraux du secteur forêt environnement élaborée sous la houlette de la FAO.

Cette matrice RD Congo, sera adressée aux autres groupes nationaux comme modèle afin que le "groupe de travail financement" dispose, pour chaque pays, d'une vision claire de la situation des interventions prévues pour la période 2005/2007.

Concernant le recueil de données sur les appuis (nationaux et régionaux) apportés par les différents partenaires techniques et financiers, il conviendra de faire en préalable l'exercice pour l'ensemble de l'aide fournie par la facilitation française dans le secteur forêt environnement en Afrique Centrale afin de fournir aux membres du PFBC un modèle concret de ventilation des contributions d'un bailleur selon les axes stratégiques du Plan de Convergence de la COMIFAC.

### *1.2. Clarification des modalités de mise en œuvre et du rôle des différents acteurs pour l'exécution des différents axes stratégiques du Plan de Convergence ;*

Cette action relève directement des prérogatives du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC qui doit impérativement clarifier aujourd'hui, pour être crédible lors de ses futures requêtes de financement, les modalités précises de mise en œuvre des activités des différents axes stratégiques du Plan de Convergence (*responsabilités des Etats, responsabilités des institutions régionales partenaires, articulation avec les programmes sectoriels forêt environnement nationaux, rôle des différents acteurs pour la mise en œuvre : Etats, ONG, Société Civile, Secteur Privé...*).

Sur ce point, le groupe de travail cherchera donc uniquement à apporter un "appui méthodologique" au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC pour qu'il réalise lui même la déclinaison opérationnelle des axes stratégiques jugés prioritaires pour la mise en œuvre du Plan de Convergence. La coordination de cette activité "appui méthodologique" du groupe de travail au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC sera confiée plus spécifiquement à la co-facilitation africaine du PFBC. L'assistance technique française au sein du "bureau franco-allemand d'appui conseil" à la COMIFAC, basé à Yaoundé, s'impliquera également sur ce sujet conformément à ses missions, définies conjointement avec le Secrétariat Exécutif.

### *2. Valorisation et adaptation au cas de la conservation et de la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale, des guides et des outils méthodologiques déjà disponibles sur les différents mécanismes potentiellement mobilisables pour le financement des axes stratégiques du Plan de Convergence ;*

**Cette activité représente "le noyau dur" des actions de "groupe de travail financement".** Elle doit être organisée autour des grands types de mécanismes de financement mobilisables et, avoir recours régulièrement à des personnes ressources capables d'apporter une expertise pointue au groupe de travail pour élaborer un(des) guide(s) opérationnel(s), adapté(s) au cas de la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale, des différentes sources de financement potentiellement mobilisables pour le Plan de Convergence de la COMIFAC (*règles des différents mécanismes de financement répertoriés, préalables à la mobilisation du mécanisme par la COMIFAC, contraintes opérationnelles pour l'éligibilité du secteur de la conservation et la gestion durable des ressources naturelles aux mécanismes envisagés...*).

La facilitation française propose de travailler autour des cinq grands types de mécanismes suivants :

#### *2.1. Les droits d'utilisation, redevances et taxes prélevées par les Etats ou les institutions régionales*

Pour ce type de mécanisme de financement, il conviendra en priorité de clarifier les modalités de mise en œuvre effective par les Etats de **l'affectation des taxes prélevées sur la filière bois** pour le fonctionnement de la COMIFAC (*et des autres institutions régionales*) et la réalisation de certaines activités du Plan de Convergence.

Il conviendra également d'explorer les pistes offertes par l'élargissement de la COMIFAC au périmètre géographique de la CEEAC pour engager rapidement des réflexions sur **l'affectation éventuelle d'une partie de la CCI**, déjà prélevée dans chaque pays de cette institution régionale, sur le financement du secteur forêt-environnement. Le Secrétaire général de la CEEAC sera mobilisé pour présenter au groupe de travail les perspectives concrètes offertes par ce mécanisme de prélèvement déjà opérationnel au sein de la CEEAC pour le financement futur des activités du Plan de Convergence de la COMIFAC.

Pour ce type de mécanismes de financement du secteur forêt-environnement, les activités suivantes ne devront pas non plus être négligées par le groupe de "travail financement" :

- Capitalisation des acquis et amélioration du fonctionnement des fonds forestiers nationaux ;
- Définition de systèmes de contribution des droits d'utilisation liés à la recherche ;
- Définition de systèmes de contribution des droits d'entrée et autres revenus du tourisme ;
- Définition de systèmes de mobilisation des revenus liés à la valorisation des produits forestiers non ligneux et à la prospection biologique (*valorisation pharmaceutique/valorisation de nouvelles molécules pour les entreprises de cosmétiques*). Sur ce point, l'exemple du fond pilote testé au Gabon dans le cadre du projet FFEM Biodivalor sera évalué en 2005 et une étude marketing sera lancée auprès des firmes potentiellement utilisatrices de molécules issues de la forêt ;

## 2.2. Les fonds fiduciaires pour l'environnement

Concernant ce type de mécanisme de financement, il conviendra de bien distinguer les fonds fiduciaires destinés à la préservation des aires protégées transfrontalières (type TNS – TRIDOM) et les fonds fiduciaires à caractère national comme le Gabon en envisage la création pour les Parcs Nationaux. Sur ce thème, outre la valorisation de l'expérience TNS déjà relativement ancienne, il conviendra d'entreprendre les activités concrètes suivantes :

- Renforcement de l'expertise dans la sous-région pour la gestion de ce type de fonds ;
- Promotion des initiatives ciblées sur des sites ou des complexes transfrontaliers spécifiques ;
- Promotion de la coordination entre les initiatives déjà mises en place en Afrique Centrale (TNS – TRIDOM – Fondation FENEC au Cameroun) ;
- Mobilisation des banques et du secteur privé (industries extractives - assurances - entreprises liées à la filière bois...) pour faire connaître ces mécanismes et contribuer, si possible, à la mobilisation de nouvelles ressources financières issues du secteur privé ;
- Valoriser les expériences des ONG internationales (WCS – WWF) pour la mobilisation de capitaux privés en utilisant ponctuellement, tout particulièrement sur ce thème, les compétences de leurs spécialistes "fund raising" ;

## 2.3. Les mécanismes d'allégement de la dette

Pour ce type de mécanisme de financement, le groupe de travail conduira en priorité, en liaison avec la Banque Mondiale, les activités suivantes :

- Définition d'orientations concrètes pour une meilleure intégration des actions de conservation et de gestion durable dans les Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté des pays éligibles à l'initiative PPTE ;
- Valorisation de l'expérience en cours au Cameroun (PPTE et Contrat Désendettement Développement), dans une perspective d'élargissement du processus à d'autres pays en mobilisant l'expertise des spécialistes de la Banque Mondiale, de la Coopération Française et des Ministères Camerounais impliqués sur cette première expérience dans la Sous Région ;

- Valoriser concrètement l'expérience du Costa Rica à travers un processus de coopération suivi (*échanges d'expériences entre institutions similaires, missions d'experts du Costa Rica dans les pays d'Afrique Centrale concernés, sensibilisation des cadres des Ministères des Finances d'Afrique Centrale etc...*), coopération Sud-Sud pour laquelle les autorités du Costa Rica se sont déclarées prêtes à se mobiliser pour le Bassin du Congo à Brazzaville et auprès de l'Ambassade de France à San José ;
- Tenter d'évaluer plus précisément les montants susceptibles d'être mobilisés dans ce cadre pour les différents pays de la sous région afin d'avoir des perspectives à moyen/long termes pour ce mécanisme spécifique de financement de la conservation et de la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale ;

#### 2.4. *Les compensations pour la séquestration de carbone forestier et le Mécanisme de Développement Propre du Protocole de Kyoto en Afrique Centrale*

Concernant ces mécanismes particuliers de financement, il convient en premier lieu de bien prendre en compte les contraintes extérieures, liées aux évolutions des négociations internationales, dans la mise en œuvre du protocole de Kyoto (et les perspectives post 2012).

La facilitation française propose que les interventions du groupe de travail sur ce thème se concentrent en priorité sur les activités suivantes :

- Renforcement de l'expertise et de la capacité institutionnelle des pays d'Afrique Centrale par : (i) l'organisation d'ateliers régionaux, (ii) la diffusion régulière d'information et (iii) l'organisation par un réseau d'experts de formations dans les pays d'Afrique Centrale ;
- Appui à la définition des stratégies nationales relatives aux Puits de Carbone et soutien à la COMIFAC pour élaborer une stratégie commune des pays d'Afrique Centrale pour la promotion de projets de séquestration éligibles au MDP et/ou aux marchés volontaires ;
- Elaboration d'un "memento" relatif à la problématique des Puits de Carbone à l'usage des décideurs publics et privés des pays d'Afrique Centrale ;
- Promotion d'initiatives impliquant le secteur privé pour développer des partenariats public/privé ;

**Une expertise spécifique sera mobilisée par le groupe de travail financement** (*Ecocarbone, Cirad, ONFI, MIES...*), pour mieux appréhender les perspectives au niveau de l'Afrique Centrale. Des appuis spécifiques sur ces mécanismes particuliers de financement pourront être lancés rapidement, avec le soutien de la facilitation française, pour approfondir certains sujets techniques et/ou scientifiques (*amélioration des connaissances scientifiques sur la séquestration, élaboration de portefeuilles de projets MDP, formation d'experts d'Afrique Centrale, expertise pour apporter un appui à la définition d'une stratégie commune de négociation Afrique Centrale...*).

#### 2.5. *Les initiatives impliquant le secteur privé dans le financement du secteur forêt - environnement*

Concernant ce type de financement, la facilitation française propose de concentrer les activités du groupe de travail sur les activités suivantes :

- **Définition d'orientations stratégiques, en liaison avec l'IFIA, pour renforcer les collaborations avec les sociétés forestières** dans la gestion durable des forêts et de la faune sur des thèmes prioritaires pour elles (formation, informations environnementales, recherche, aménagement forestier, certification, lutte contre le commerce illégal des bois...). Sur ce volet, un effort particulier du groupe de travail financement portera sur les mécanismes de garantie à mettre en place pour promouvoir l'aménagement durable et les investissements dans la transformation locale des bois tropicaux (seconde et troisième transformation) ;

- **Définition d'orientations stratégiques pour renforcer la coopération avec les industries extractives sur tous les thèmes susceptibles de les mobiliser** (MDP, Fonds Fiduciaires, Systèmes d'Information Environnementale etc...). Ces sociétés finançant déjà ponctuellement des activités dans le secteur forêt-environnement, il conviendra de chercher à mieux comprendre leurs stratégies d'interventions dans le secteur et, à partir de cette analyse, de leur proposer des modalités d'implications appropriées à leurs propres contraintes et/ou centres d'intérêts ;
- **Renforcement du dialogue et de la coopération avec les autres secteurs** à travers l'organisation de campagnes de marketing, de réunions de concertation avec les responsables de sociétés etc... avec le souci constant de leur proposer des modalités d'implication dans le secteur pour réaliser des actions concrètes, visibles et simples à financer pour des entreprises qui ne disposent pas forcément localement d'expertise environnementale spécifique ;

### 3. Mise en concordance des moyens identifiés avec les besoins du Plan de Convergence

Pour l'ensemble de ces types de financement, la facilitation française du PFBC cherchera, en liaison avec le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, à mettre en concordance les ressources financières identifiées (*et potentiellement mobilisables*) avec les besoins de financement du Plan de Convergence (*d'où l'importance de l'activité n°1 du groupe sur les besoins de financement du Plan de Convergence*).

Il convient de préciser que le groupe de travail n'a pas mandat à préparer lui même des propositions de financement. Par contre, la facilitation française s'attachera à mettre à la disposition des partenaires désireux d'instruire une proposition de financement tous les résultats des travaux du groupe de travail notamment via le site Internet PFBC. De l'expertise pourra également être mobilisée au profit du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC pour aider l'institution à préparer des dossiers "bancables" pour les différents axes stratégiques du Plan de Convergence Sous Régional.

La facilitation française s'efforcera aussi de favoriser la mise en contact des partenaires techniques et financiers désireux de s'impliquer sur des thématiques similaires pour renforcer la cohérence des interventions entre les membres du PFBC.

Concernant la valorisation des travaux du "groupe de travail financement", les résultats seront restitués régulièrement à l'ensemble des membres du PFBC.

Cette restitution se fera par les canaux suivants :

- Le groupe de travail informera régulièrement le Comité Consultatif Régional sur ses activités ;
- Tous les ateliers/séminaires/modules de formations (*ou réunions de sensibilisation sur les mécanismes de financement*) réalisés dans la sous région dans le cadre des activités du "groupe de travail financement" feront l'objet d'une information préalable des membres du PFBC (*site Internet PFBC, revue trimestrielle COMIFAC en cours de création par le Secrétariat Exécutif...*) ;
- Tous les "produits concrets" obtenus par le groupe (*guides pratiques sur certains mécanismes de financements, études, compte - rendus de réunions, outils pédagogiques...*) seront systématiquement communiqués au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC pour valorisation par l'institution régionale et mis en ligne sur le site PFBC géré par la facilitation française ;
- Toutes les manifestations susceptibles d'être organisées par le groupe de travail (*réunions de concertation avec certaines catégories d'acteurs notamment avec les sociétés privés, présentations de certains mécanismes de financement par des experts, campagnes de marketing...*) feront systématiquement l'objet d'une information préalable des membres du PFBC et seront organisées, dans la mesure du possible, de façon à permettre une participation optimale des acteurs du PFBC ;
- Une présentation des activités et des résultats obtenus par le groupe de travail sera faite annuellement par la facilitation française à l'occasion de chaque réunion du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo ;

### III ) COMPOSITION DU GROUPE, RESPONSABILITES ET AGENDA POUR LA PERIODE 2005/2006

#### 3.1. Composition du "groupe de travail financement" du PFBC

Après une réunion informelle à Libreville avec les partenaires susceptibles de s'impliquer le plus régulièrement dans les travaux du "groupe de travail financement" (11 mars 2005), le mandat, la composition et le programme d'activités 2005/2006 de ce "groupe de travail financement" ont pu être discutés. A cette occasion, il a été retenu qu'il fonctionnera avec un "noyau dur" restreint (10 à 12 membres actifs). Ce noyau dur fera ponctuellement appel à des personnes ressources identifiées pour apporter leur expertise sur des mécanismes précis (exemple : consortium "Conservation Finance Alliance") ou pour apporter le point de vue d'une catégorie d'acteurs du PFBC sur certains mécanismes (exemple : IFIA pour les taxes et/ou les mécanismes de garantie).

Après consultation des institutions concernées, le "noyau dur" est constitué de la façon suivante :

- Une équipe de la "cellule présidence gabonaise" de la COMIFAC (3 PERSONNES<sup>1</sup>) ;
- Un représentant du Secrétariat Exécutif COMIFAC (Secrétaire Exécutif) ;
- Un représentant des autorités gabonaises, le Secrétaire Permanent du CNPN (M. ADIAHENO) ;
- Un représentant du WWF, Expert "mobilisation de ressources" (Mme CARR DERRICK) ;
- Un représentant du WCS, en liaison avec les spécialistes "fund raising" WCS (M. WHITE) ;
- Un représentant de la Délégation Européenne au Gabon, Expert Régional (M. SORDET) ;
- Un représentant du Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (M. AGNANGOYE) ;
- Un représentant de l'Ambassade des Etats Unis, Expert Régional (M. CASSETTA) ;
- Un représentant du bureau régional de la Banque Mondiale à Yaoundé (Mme NGOMBA) ;
- Un représentant du bureau régional de la BAD à Libreville (M. EYEGHE) ;
- Un représentant de l'Agence Française de Développement à Libreville (M. LECLERC) ;
- Un représentant de la facilitation française (M. BESACIER) ;
- Le cofacilitateur Africain ;

#### 3.2. Implication respective et partage des responsabilités au sein du groupe de travail

Lors de la réunion informelle de réflexion du 11 mars 2005 à l'Ambassade de France à Libreville, organisée pour préparer la mise en place effective du "groupe de travail", plusieurs partenaires ont manifesté clairement leur intérêt pour s'impliquer dans la mise en oeuvre de certaines activités. Au delà de la participation aux réunions régulières du groupe de travail financement, ces partenaires se sont proposés pour apporter des appuis "techniques ou financiers" concrets pour les actions spécifiques suivantes sur la période 2005/2006 :

- **la représentante du WWF** s'est proposée pour s'impliquer tout particulièrement dans l'organisation des formations régionales sur les mécanismes de financement et pour assurer des relations régulières du "groupe de travail financement" PFBC avec le consortium "Conservation Finance Alliance" dont WWF est un membre actif sur le plan international ;
- **le représentant de la Banque Mondiale** a proposé que son institution contribue aux travaux du groupe de travail en valorisant les travaux similaires réalisés en Amérique du Sud par l'équipe "Bassin de l'Amazone" à Washington. La Banque Mondiale contribuera donc tout particulièrement au groupe de travail pour favoriser les échanges sur cette thématique financement entre les deux bassins forestiers et assurera également une relation privilégiée avec

---

<sup>1</sup> La cellule Présidence Gabonaise de la COMIFAC au sein du Ministère de l'Economie Forestière s'impliquera dans les activités du groupe de travail financement avec les trois personnes suivantes : M. Jean Mathieu ANGOUE ONDO, Conseiller juridique et fiscal, Mme Marthe MAPANGOU MVE, Chargée d'Etudes au Cabinet du Ministre et M. Philippe DUCHOCHOIS, Conseiller du Ministre.

le Fonds pour l'Environnement Mondial dans la perspective d'impliquer encore plus cette institution dans le financement d'actions de conservation dans le Bassin du Congo ;

- **le représentant de la Délégation de l'Union européenne à Libreville** a suggéré d'impliquer régulièrement un représentant du RAPAC dans le "groupe de travail financement". Il a évoqué la possibilité de mobiliser ponctuellement des financements européens pour conduire certaines activités du programme 2005/2006. Il a également insisté sur l'intérêt des travaux qui seront conduits par le "groupe de travail financement" pour dynamiser la réflexion interne sur ce sujet au sein de la Délégation de l'Union Européenne à Libreville. Concernant les réflexions relatives à la mobilisation de la CCI de la CEEAC, il a évoqué la possibilité de mobiliser sur ce thème les responsables de cette institution régionale déjà appuyée par des financements de la Délégation de l'Union européenne de Libreville.
- **le représentant de WCS** s'est engagé essentiellement à mobiliser l'expertise "fund raising" disponible au siège de l'ONG à New York à l'occasion des différentes interventions du "groupe de travail financement" (*formations, ateliers régionaux, capitalisation sur les fonds fiduciaires*) ;
- **le représentant de l'Agence Française de Développement** a insisté sur les coûts élevés des crédits bancaires pour l'aménagement forestier et l'investissement dans la transformation locale des bois ainsi que sur la nécessité de réfléchir, pour améliorer la situation, à des mécanismes nouveaux de garantie (fonds de garantie) pour promouvoir la gestion durable du secteur forêt-environnement. Sur ces thèmes spécifiques, l'AFD assurera le leadership des activités du "groupe de travail financement" dans le cadre de la facilitation française du PFBC.

### 3.3. Chronogramme d'activités du groupe de travail financement du PFBC

**La première réunion formelle du "groupe de travail financement"** a eu lieu le 15 avril 2005 au Centre Culturel Français de Libreville.

L'ordre du jour de cette première réunion a été le suivant :

- Présentation du mandat définitif du groupe et de son chronogramme d'activités 2005/2006 ;
- Présentation technique, au "noyau dur" du groupe de travail financement (*ainsi qu'à certains partenaires présents à Libreville*), des principaux mécanismes de financement, objets de l'attention du groupe de travail dans le cadre de la facilitation française du PFBC ;

Au-delà de cette réunion de lancement du "groupe de travail financement" du PFBC, les principales activités qui seront réalisées en 2005/2006 sont indiquées de façon synthétique dans le IV) CHRONOGRAMME DES PRINCIPALES ACTIVITES DU « GROUPE DE TRAVAIL FINANCEMENT » DU PFBC.

Pour les activités relatives à l'axe n°2, intitulé dans le chronogramme « *Travaux sur les mécanismes de financement potentiellement mobilisables* », il convient de préciser quelques points sur la mise en œuvre concrète de certaines interventions :

- **L'organisation de la "formation sous régionale généraliste" sur les mécanismes de financement pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale** se fera en valorisant le CD ROM (*version française en cours de traduction*) et l'expertise du consortium "Conservation Finance Alliance". Cette formation sera organisée du 5 au 8 juillet 2005 pour un groupe de 20 à 30 personnes composé de 3 à 4 ressortissants de chaque pays de la COMIFAC et de certains cadres du Secrétariat Exécutif.

Des actions d'accompagnement seront également envisagées pour permettre aux personnes formées de valoriser leurs acquis dans leurs pays respectifs (*ateliers nationaux d'informations suite aux*

*formations par les bénéficiaires, diffusion large du CD ROM versions française/anglaise, préparation d'un projet GEF medium size pour contribuer à l'axe stratégique n°9 du Plan de Convergence ...).*

Le représentant du WWF assure, en liaison avec la facilitation française du PFBC, le Secrétariat Exécutif COMIFAC et "Conservation Finance Alliance", la coordination pour la mise en œuvre de cette activité pour le "groupe de travail financement" ;

- **Concernant les Mécanismes de Développement Propre du Protocole de Kyoto**, il est d'ores et déjà prévu, dès 2005, l'organisation de trois sessions de formation par le CIRAD sur le Changement Climatique, les mécanismes de flexibilité de Kyoto et la séquestration de carbone forestier (*Gabon, Cameroun, Congo Brazzaville*) dans le cadre de financements déjà disponibles auprès de la facilitation française PFBC (*Projet mobilisateur FORINFO*) ;
- **Toujours sur cette même thématique Kyoto/MDP/Séquestration de Carbone, la facilitation française cherchera à mobiliser rapidement un réseau d'experts** pour renforcer les compétences sous régionales et les capacités institutionnelles des pays d'Afrique Centrale par : (i) l'organisation d'ateliers régionaux, (ii) la diffusion régulière d'information, (iii) l'organisation de formations spécifiques, (iv) des appuis à la définition des stratégies nationales relatives aux Puits de Carbone, (v) l'élaboration d'un "Memento" relatif à la problématique des Puits de Carbone à l'usage des décideurs publics/privés et (vi) la promotion d'initiatives impliquant le secteur privé (*industries extractives, exploitants forestiers...*) pour favoriser le développement de nouveaux partenariats public/privé. Pour réaliser l'ensemble de ces interventions des financements de la facilitation française PFBC (*400 000 euros*) sont également déjà disponibles pour démarrer ce type d'activités dès 2005 (*Composante n° 3 Projet mobilisateur du Fonds de Solidarité Prioritaire "Appui au PFBC"*) ;

Pour les activités relatives à l'axe n°3, intitulé dans le chronogramme « *Mise en concordance des moyens identifiés avec les besoins Plan de Convergence* », la facilitation française travaillera en relation constante avec le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC. L'assistance technique française, placée au sein du bureau commun franco-allemand d'appui conseil à la COMIFAC, sera fortement impliquée dans ce volet d'activité du groupe de travail financement du PFBC, conformément à la lettre de mission signée en mai 2005 entre le Secrétaire Exécutif et la France à Yaoundé.

IV) CHRONOGRAMME DES PRINCIPALES ACTIVITES DU GROUPE DE TRAVAIL FINANCEMENT DU PFBC

| Chronogramme des principales activités du "groupe de travail financement" du PFBC   | Année 2005   |  |  |  | Année 2006 |  |  |  |
|---|--|--|--|--|------------|--|--|--|
| <b>Première réunion formelle du groupe de travail financement à Libreville (15 avril 2005)</b>  |  |  |  |  |            |  |  |  |
| <b>Axe n°1 : Travaux sur les besoins de financement du Plan de Convergence COMIFAC</b>  | Seules les principales activités sont précisées dans le chronogramme |  |  |  |            |  |  |  |
| 1.1. Elaboration/Diffusion d'une matrice présentant les financements de la facilitation française selon axes stratégiques du Plan de Convergence de la COMIFAC (Facilitation Française PFBC)              |  |  |  |  |            |  |  |  |
| 1.2. Mobilisation des membres du PFBC pour qu'ils réalisent un exercice similaire pour leurs propres financements et pour qu'ils adressent leurs matrices complétées à la facilitation française          |  |  |  |  |            |  |  |  |
| 1.3. Mobilisation des groupes nationaux bailleurs pour l'élaboration d'une matrice type RD Congo  |  |  |  |  |            |  |  |  |
| 1.4. Mobilisation des membres PFBC pour obtenir l'ensemble des documents de projets (FF PFBC)   |  |  |  |  |            |  |  |  |
| 1.5. Elaboration, en liaison avec la COMIFAC d'un tableau de bord financier du Plan de Convergence  |  |  |  |  |            |  |  |  |
| 1.6. Clarification des modalités de mise en œuvre et rôle des acteurs pour l'exécution des différents axes stratégiques du Plan de Convergence (COMIFAC – Appui bureau AT Franco-Allemand)                |  |  |  |  |            |  |  |  |
| <b>Axe n°2 : Travaux sur les mécanismes de financement potentiellement mobilisables</b>   | Seules les principales activités sont précisées dans le chronogramme |  |  |  |            |  |  |  |
| Organisation formation généraliste sous régionale sur les mécanismes de financement (WWF)   |  |  |  |  |            |  |  |  |
| Valorisation nationale par les bénéficiaires de cette formation (Conservation Finance Alliance)   |  |  |  |  |            |  |  |  |
| <b>2.1. Les droits d'utilisation, redevances et taxes prélevées par les Etats ou les institutions régionales</b>  |  |  |  |  |            |  |  |  |
| Mobilisation d'une expertise par le Secrétariat Exécutif COMIFAC pour analyser plus précisément la mobilisation de ressources fiscales envisageables pour le SE COMIFAC et le Plan de Convergence         |  |  |  |  |            |  |  |  |
| Mobilisation de la CEEAC pour présenter les perspectives de mobilisation de la CCI pour le financement de la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale et préparation dossier COMIFAC |  |  |  |  |            |  |  |  |
| <b>2.2. Les fonds fiduciaires pour la gestion durable des aires protégées nationales/transfrontalières</b>  |  |  |  |  |            |  |  |  |
| Organisation de formations spécifiques pour la création et la gestion des fonds fiduciaires (WWF/WCS)   |  |  |  |  |            |  |  |  |
| Ateliers de coordination pour favoriser la promotion entre initiatives (TNS/TriDOM/Fondation FENEC)   |  |  |  |  |            |  |  |  |
| Organisation réunions d'information à destination du secteur privé (industries extractives, banques...)   |  |  |  |  |            |  |  |  |
| Organisation d'échanges d'expériences ciblées dans pays hors zone COMIFAC (Costa Rica/Amazonie)   |  |  |  |  |            |  |  |  |

| Chronogramme des principales activités du "groupe de travail financement" du PFBC   | Année 2005   |  |  |  | Année 2006 |  |  |  |
|---|--|--|--|--|------------|--|--|--|
| <b>Axe n°2 : Travaux sur les mécanismes de financement potentiellement mobilisables</b>   | Seules les principales activités sont précisées dans le chronogramme |  |  |  |            |  |  |  |
| <b>2.3. Les mécanismes d'allègement de la dette pour la gestion durable des écosystèmes forestiers</b>  |  |  |  |  |            |  |  |  |
| Mobilisation expertise pour information groupe de travail sur avancement PPTE/CDD Cameroun  |  |  |  |  |            |  |  |  |
| Contribution à l'échange d'expériences entre pays COMIFAC sur les PSFE et mobilisation PPTE/CDD   |  |  |  |  |            |  |  |  |
| Réalisation d'échanges d'expériences ciblées avec les experts Costa Rica et Bassin de l'Amazonie (BM)   |  |  |  |  |            |  |  |  |
| Appui à la COMIFAC pour évaluer les ressources mobilisables via ces mécanismes d'allègement de dette pour le financement de la conservation et de la gestion durable des écosystèmes forestiers |  |  |  |  |            |  |  |  |
| Diffusion d'information sur les PSFE et les expériences positives au sein de la COMIFAC   |  |  |  |  |            |  |  |  |
| <b>2.4. Les compensations pour la séquestration de carbone forestier et le Mécanisme de Développement Propre du Protocole de Kyoto en Afrique Centrale</b>                                      |  |  |  |  |            |  |  |  |
| Réalisation de trois formations dès l'année 2005 au Gabon, au Cameroun et au Congo Brazzaville  |  |  |  |  |            |  |  |  |
| Elaboration d'un "Mémento" à l'usage des décideurs publics et privés sur la séquestration de Carbone  |  |  |  |  |            |  |  |  |
| Diffusion du "Mémento" et réalisation de sessions de formation dans les pays d'Afrique Centrale   |  |  |  |  |            |  |  |  |
| Appui à la définition des stratégies nationales Changement Climatique/Puits de Carbone/MDP  |  |  |  |  |            |  |  |  |
| Appui à la concertation régionale et à la définition d'une stratégie commune Afrique Centrale   |  |  |  |  |            |  |  |  |
| Organisation de réunions d'information et débats avec le secteur privé pour promouvoir partenariats P/P   |  |  |  |  |            |  |  |  |
| <b>2.5. Les initiatives impliquant le secteur privé dans le financement de secteur forêt - environnement</b>  |  |  |  |  |            |  |  |  |
| Réflexion sur mécanismes de garantie pour favoriser investissements dans secteur forêt/environnement  |  |  |  |  |            |  |  |  |
| Réunion de concertation avec le secteur bancaire pour favoriser élargissement aménagement   |  |  |  |  |            |  |  |  |
| Concertation avec secteur privé pour mieux appréhender les stratégies des entreprises   |  |  |  |  |            |  |  |  |
| Actions de sensibilisation du secteur privé sur les mécanismes de financement - Marketing   |  |  |  |  |            |  |  |  |
| <b>Axe n°3 : Mise en concordance des moyens identifiés avec besoins Plan de Convergence</b>   |  |  |  |  |            |  |  |  |
| Concertation régulière entre la facilitation française et la COMIFAC/Elaboration Stratégie Financement  |  |  |  |  |            |  |  |  |
| Diffusion régulière informations sur les actions des membres PFBC/Renforcement Synergies  |  |  |  |  |            |  |  |  |
| Restitution régulière par la facilitation des travaux lors des réunions annuelles du PFBC   |  |  |  |  |            |  |  |  |
| Organisation d'une réunion internationale pour mobiliser les bailleurs sur Plan de Convergence  |  |  |  |  |            |  |  |  |

